OFFRE DE SERVICES FPETT

SPOTT.

Sécurisation des Parcours et Orientations dans le Travail Temporaire

L'essentiel

Un projet **SPOTT** correspond à une **démarche collective inter-agences**, pilotée par le FPETT et déployée par AKTO.
Il vise à répondre aux besoins en compétences tout en tenant compte des enjeux économiques et d'emploi du territoire.

Il s'appuie sur une ingénierie de GEPP (Gestion des Emploi et des Parcours Professionnels territoriale) qui articule :

- l'analyse des besoins, partagée entre les agences d'emploi et les partenaires emploi-formation du territoire ;
- la construction de parcours de formation adaptés ;
- et l'insertion professionnelle grâce à des missions d'intérim au sein d'entreprises utilisatrices du territoire.

Les bénéficiaires

- Les salariés intérimaires
- Les demandeurs d'emploi

Les objectifs

Pour les salariés intérimaires et demandeurs d'emploi

- Accéder à des parcours qualifiants ou certifiants sous statut salarié grâce aux dispositifs de branche CIPI / CDPI, en lien avec les besoins en emploi des territoires ;
- Acquérir de nouvelles compétences, se reconvertir et/ou évoluer sur un métier ;
- Augmenter ses opportunités d'emploi.

Pour les agences d'emploi

- Sécuriser les recrutements en réponse aux besoins d'une filière ou d'un chantier et aux attentes des entreprises clientes ;
- Mutualiser les besoins avec d'autres agences afin de constituer des groupes de formation complets ;
- Structurer le sourcing en lien étroit avec les partenaires emploi du territoire ;
- Fidéliser les intérimaires grâce à des parcours sécurisés et lisibles;
- Bénéficier d'un forfait de prise en charge majoré.



Les grandes étapes

Analyse du besoin : un diagnostic territorial

Un projet SPOTT se construit à l'issue d'un diagnostic territorial ou d'un atelier emploi-compétences, qui permet de :

- Partager les connaissances sur les emplois, les métiers, et les besoins en compétences et en qualifications du territoire, entre entreprises de travail temporaire;
- Identifier les évolutions conjoncturelles, les tendances structurelles permettant d'anticiper l'évolution des métiers, en lien avec les partenaires emploi-formation du territoire;
- D'échanger sur les compétences transversales attendues par les entreprises du territoire.

Conception d'une réponse adaptée

- Construire collectivement le cahier des charges ;
- Définir les compétences métiers attendus, en lien avec les publics visés ;
- Définir l'ingénierie à mobiliser pour la réussite des publics et du projet ;
- Définir les compétences transversales mobilisées en situation professionnelle ;
- Identifier collectivement les prestataires de formation à solliciter ;
- Etudier les réponses et proposition des prestataires et sélectionner le prestataire

Formation, insertion et sécurisation du parcours

- Mobilisation des partenaires Emploi pour le sourcing
- Suivi avec l'organisme de formation retenu tout au long de la formation (lancement, bilan intermédiaire et final)
- Insertion grâce à des missions de travail temporaire en lien avec les compétences nouvellement acquises

FPETT

Les missions de chaque acteur

FPETT

- Pilote et coordonne les projets SPOTT en lien avec AKTO et les partenaires de l'emploi
- Finance les parcours
- Mobilise des ingénieries spécifiques telles que la solution FREGATE
- Capitalise les bonnes pratiques.

AKTO

- Anime les diagnostics de territoire avec les agences d'emploi et les partenaires
- Construit les projets SPOTT adaptés aux besoins recueillis et mobilise les partenaires prescripteurs
- Accompagne les agences à toutes les étapes du projet : du recueil du besoin aux démarches administratives et financières
- Assure le suivi global des projets SPOTT en animant des bilans intermédiaires et finaux

Les agences d'emploi

- Participent aux réunions de diagnostic de territoire
- Identifient leurs besoins en compétences
- Participent à la rédaction du cahier des charges et au choix de l'organisme de formation
- Suivent les salariés intérimaires tout au long de la formation
- Proposent des missions d'intérim à l'issue de la formation en lien avec les compétences nouvellement acquises

Les partenaires

- Partenaires emploi-formation

Participent au diagnostic de territoire et contribuent au sourcing

- Organisme de formation

Dispense la formation métier dans le respect du cahier des charges défini





Les points forts d'un projet SPOTT

- Un projet **intégré** dans une **démarche** de GEPP **opérationnelle**
- **Une solution collective adaptée** grâce à la mutualisation des besoins des agences sur le territoire
- **Un accompagnement renforcé** des agences grâce à la mobilisation d'AKTO, du FPETT et des partenaires de l'emploi
- **Une approche favorisant les compétences transversales** afin d'augmenter les opportunités d'emploi et de sécuriser davantage les parcours professionnels
- **Une prise en charge financière spécifique** afin de soutenir les dynamiques collectives pour répondre aux besoins en compétences sur les territoires